



ORDRE NATIONAL
DES CHIRURGIENS-DENTISTES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES LANDES

PROTOCOLE COVID-19 – CABINETS DENTAIRES

Les cabinets dentaires sont fermés.

Cependant, tous les chirurgiens-dentistes du département restent joignables soit par téléphone, soit par mail.

Contactez **votre chirurgien-dentiste habituel** qui pourra, dans un premier temps, évaluer et gérer au mieux votre situation.

Si votre cas le nécessite, votre chirurgien-dentiste vous renverra vers le service **d'URGENCES DENTAIRES** mis en place dans le département des Landes.

Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes pour le bien de tous !



Ne vous rendez pas directement dans un cabinet dentaire celui-ci ne vous recevra pas sans rendez-vous.

Site internet : <http://www.ordredeschirurgiensdentistesdeslandes.fr/>